

FORMATION CONTINUE DES EXPERTS

L'IFE, organise une série de formations continues d'une demi-journée chacune.

La prochaine session se déroulera le :

MARDI 4 FEVRIER 2025 de 9 heures à 13 heures

dans l'enceinte de la Maison ETP

15 rue Cortambert 75016 PARIS

accès : métro :

arrêts : Trocadéro ou Rue de la Pompe

Sous le Haut Patronage de :

Monsieur Christophe CHANTEPY, Président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

Le sujet traité sera :

- ✚ **SIMILITUDES ET DIFFERENCES DE LA PROCEDURE EXPERTALE DANS LES SYSTEMES JUDICIAIRES : ADMINISTRATIF ET CIVIL**
- ✚ **LA MEDIATION**

Présidé et animé par :

Monsieur Le GARZIC Pierre,

1^{er} Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil

Intervenants :

- ✓ Monsieur François PINCHON, Président d'honneur des Experts agréés par la Cour de Cassation,
- ✓ Monsieur André COLPART, Expert agréé par la Cour de Cassation.

I.F.E. * 12 avenue Franklin D. Roosevelt * 75008 PARIS

Tél. 06.76.41.83.22 – e.mail : formation.ife.secretariat@gmail.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 7 500 € - RC PARIS B443.617.840 * SIRET 443 617 840 00014

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR49 443617840 - N° D'ACTIVITE 11 75 37333 75

Programme :

PARTICULARITES DE LA PROCEDURE JUDICIAIRE DEVANT LES JURIDICTIONS CIVILES

- Les différentes missions ordonnées par les Tribunaux Administratifs et leur comparaison avec celles ordonnées par les Tribunaux Judiciaires,
- La désignation de l'Expert ou du Collège d'Experts,
- Les opérations d'expertise,
- Le juge du contrôle et/ou le Juge chargé du suivi de l'expertise,
- Le Sapiteur,
- Les incidents en cours d'expertise,
- La réponse aux dires des parties,
- Le Rapport (détail de la rédaction) et/ou le pré-rapport et/ou la note de synthèse,
- La rémunération de l'Expert,
- La chartre CCA et TA,
- Les principes de la médiation,
- La spécificité des Experts près la Cour de Cassation (inscription – activité).

A l'issue de la séance une attestation de présence sera délivrée.



Bulletin d'inscription à renvoyer à :

I.F.E. – 12 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS – email : formation.ife.secretariat@gmail.com

Madame ou Monsieur

.....Email.....<

Participera à la séance de FORMATION CONTINUE DES EXPERTS du 04/02/2025

en présentiel en visioconférence — email :

Règlement du montant de 114 € par :

par chèque à l'ordre de l'IFE :

Chèque n°..... Banque

par virement :

IBAN : FR76 3056 8199 3000 0247 9670 181

BIC : CMCIFRPP

Fait par virement le	Banque	n° du compte

Copie de ce bulletin d'inscription est à conserver à titre de justificatif de paiement.

I.F.E. * 12 avenue Franklin D. Roosevelt * 75008 PARIS

Tél. 06.76.41.83.22 – e.mail : formation.ife.secretariat@gmail.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 7 500 € - RC PARIS B443.617.840 * SIRET 443 617 840 00014

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR49 443617840 - N° D'ACTIVITE 11 75 37333 75